



Parrainage

recommandez-nous



et recevez

250 €

Chez les Artisans Fleuristes de France, nous croyons à la force du collectif. Plus nous sommes nombreux, plus notre groupement est fort, plus **otre visibilité** en ligne est importante.

C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui notre programme de parrainage !

👉 Comment ça fonctionne ?

Vous recommandez Artisans Fleuristes de France à un collègue fleuriste (votre filleul), et s'il rejoint notre réseau **pour la première fois**:

Vous recevez un virement de 250 € pour vous remercier de votre confiance.

Votre filleul bénéficie de 2 mois d'abonnement offerts, soit une économie de 178 €.

👉 Si vous parrainez 4 fleuristes, votre adhésion annuelle est entièrement remboursée.

🛠️ Comment parrainer ? C'est très simple :

Vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone, en nous indiquant le nom du fleuriste que vous souhaitez parrainer. Nous nous chargerons de le contacter (après que vous l'ayez informé, bien sûr).

👍 Pourquoi parrainer ?

Négocier des avantages et services supplémentaires pour vous, artisans indépendants. Ensemble, faisons rayonner l'artisanat floral dans toute la France 🌸